

Règlement pour les demandes de participation aux événements MSBD 2025

1. Champ d'application

Les informations concernant les événements présentés sur le site <https://www.mobilitysolutionsbydieteren.be/fr/events> sont fournies à titre informatif uniquement. Mobility Solutions by D'Ieteren (un service de D'Ieteren Automotive SA/NV) n'est pas l'organisateur de ces événements et ne garantit ni la disponibilité ni l'accès à ces derniers. Pour toute question relative aux billets, aux horaires ou à d'autres détails, veuillez contacter directement les organisateurs des événements concernés.

2. Offre de places gratuites

Mobility Solutions by D'Ieteren peut, à sa seule discrétion et en fonction des disponibilités, offrir un nombre limité de places gratuites à certains événements aux abonnés de sa newsletter. Cette offre est soumise aux conditions suivantes :

- Un maximum de deux places gratuites seront proposées pour chaque événement concerné. Un plus grand nombre de places gratuites pourra être proposé si les invités initiaux de Mobility Solutions by D'Ieteren ont décliné leur invitation.
- Seuls des professionnels disposant d'un numéro de TVA pourront se voir offrir une place. Et une seule place gratuite pourra être offerte par candidat, selon le principe du « premier arrivé, premier servi »...

3. Conditions d'éligibilité

Pour être éligible à cette offre, le candidat doit :

- Être abonné(e) à la newsletter de Mobility Solutions by D'Ieteren au moment de la demande.
- Avoir fait la demande par mail via le lien « Inscrivez-vous » figurant sur le site <https://www.mobilitysolutionsbydieteren.be/fr/events> dans le délai suivant : 30 jours ouvrables avant la date de l'événement retenu

4. Limitation des demandes

Afin de garantir l'équité, chaque candidat(e) peut soumettre une seule demande par événement. Toute demande multiple ou abusive entraînera l'annulation automatique de toutes les demandes associées au compte.

5. Confirmation

Les candidats à qui une place gratuite aura été octroyée en seront informés par e-mail. Ceux-ci devront confirmer leur participation dans le délai qui sera renseigné dans l'e-

mail. Sans confirmation de leur part Mobility Solutions by D'leteren attribuera la place gratuite à un autre participant.

6. Conditions générales

- La place gratuite est non transférable, non remboursable et ne peut être échangée contre de l'argent ou d'autres avantages.
- Mobility Solutions by D'leteren se réserve le droit de modifier ou d'annuler les offres de place gratuites à tout moment, sans préavis.
- En participant, les abonnés acceptent pleinement le présent règlement.

7. Clause de non-responsabilité

Les informations relatives aux événements sont fournies à titre informatif. Mobility Solutions by D'leteren n'est pas responsable de l'organisation, des modifications, des annulations ou de tout désagrément lié à la participation à ces événements.